

Offre d'emploi

Commis comptable de la Coopérative Paradis

La Coopérative de solidarité Paradis est une infrastructure culturelle. Fondée en 2005 par différents organismes de la région, elle est un organisme à but non lucratif, un espace de travail, de diffusion et de création artistique ayant comme mandat de soutenir l'ensemble de la communauté en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

En étroite collaboration avec la comptable du Paradis, le principal défi du poste est de contribuer au développement du service comptable en travaillant de façon rigoureuse à la tenue de livres des clients de ce service.

Description du poste

- Tenue de livres générale de la Coopérative Paradis (comptes payables, comptes à recevoir, conciliations bancaires, facturation, petite caisse) ;
- Tenue de livres ponctuelle des différents clients du service comptable en fonction de leurs besoins ;
- Préparation des états financiers (résultats, bilan) périodiquement ou au besoin ;
- Préparation des paies, des remises de D.A.S. ou de taxes, des T-4, Relevés 1, sommaires et relevés d'emploi.

Conditions

Horaire variable du lundi au vendredi.

Temps partiel (10 à 15 heures/semaine). Salaire à discuter.

Entrée en fonction le lundi 1^{er} août 2016.

Qualifications requises

- DEC, AEC, DEP ou Certificat en comptabilité ou en administration ;
- Minimum 6 mois d'expérience ;
- Intérêt pour le milieu culturel et communautaire ;
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé ;
- Polyvalence, autonomie et entregent ;
- Sens de l'initiative ;
- Flexibilité d'horaire ;
- Excellente connaissance des logiciels Excel et Simple Comptable ;
- Connaissance du milieu communautaire et culturel un atout

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur C.V. accompagné d'une lettre de motivation par courriel à direction@coop-paradis.com au plus tard le vendredi 27 mai 2016 à 17h00.

Nous communiquerons uniquement avec les candidat(e)s retenu(e)s.